

LES FORMATIONS DE L'ADM79

DATE :

mardi 9 avril 2019
de 9h00 à 17h00

DURÉE :

1 journée

LIEU :

antenne médico-sociale de Gâtine -
20 rue de la Citadelle 79201

Parthenay

INTERVENANT :

Hugues FOURAGE - formateur

PERSONNES CONCERNÉES :

Les élus et agents communaux

EFFECTIF :

Groupe limité à 16 personnes

**Pensez à utiliser
votre DIF**

**TARIFS 2019 DIF
ÉLUS**

**(prise en charge par la caisse des
dépôts et consignation)**

Sur devis

TARIFS 2019

*Lorsque le financement est pris sur le
budget de la collectivité
(tarifs à la journée)*

- ⇒ - de 500 habitants : 96 €
- ⇒ de 500 à 1000 habitants : 116 €
- ⇒ de 1001 à 2500 habitants : 126 €
- ⇒ + de 2501 habitants : 136 €
- ⇒ Autres : 150 €

**NB : Le repas organisé par l'ADM 79
n'est pas compris dans le tarif.**

Objectifs

- permettre aux élus d'avoir les outils d'une réflexion stratégique pour le commerce et les entreprises de leur territoire
- mener des actions pertinentes de revitalisation de leur centre-bourg
- porter des politiques structurantes comme le Fisac
- être les acteurs d'un dialogue constant et suivi avec les acteurs économiques



Contenu

- ⇒ **Evaluer l'attractivité de son centre-bourg**
- ⇒ **Concevoir une stratégie pour le centre-bourg**
- ⇒ **Les actions à mener pour le revitaliser**
- ⇒ **Les politiques spécifiques**
 - en matière d'urbanisme : PLU, SCOT, OPAH , PLH
 - lutte contre la vacance commerciale, droit de préemption
 - fiscale
 - commerciales
 - promotion et animation
- ⇒ **Les opérations structurantes en lien avec l'Etat : LE FISAC et les Contrats de Revitalisation**
- ⇒ **Mettre en place une politique d'achat local, se rapprocher des Projets Alimentaires de Territoire le caractère discriminant de la subvention**
- ⇒ **Mise à disposition de biens et de personnels**
- ⇒ **Structurer le dialogue et le suivi des commerçants et des chefs d'entreprise avec les élus**

Coupon-réponse

« Faire vivre commerces et entreprises sur son territoire »

Mardi 9 avril 2019 de 9h à 17h

COLLECTIVITÉ / ORGANISME :

Nom :

Prénom :

Fonction :

N° de téléphone portable* :

Mail personnel (obligatoire) :

Mode de financement :

DIF élus (**DEMANDE DE FINANCEMENT AVANT LE 9 FÉVRIER**)

budget de la collectivité

autres

S'inscrit au repas au tarif unique de 17 € : oui non

Sera accompagné (e) de :

Nom :

Prénom :

Fonction :

N° de téléphone portable* :

Mail personnel (obligatoire) :

Mode de financement :

DIF élus (**DEMANDE DE FINANCEMENT AVANT LE 9 FÉVRIER**)

budget de la collectivité

autres

S'inscrit au repas au tarif unique de 17 € : oui non

**Ces informations nous sont indispensables pour vous envoyer le rappel de la formation et vous joindre en cas de problème le jour même.*

PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENT :

• Pour nous adresser votre demande de formation :

1) mail : a.d.m.79@wanadoo.fr

2) courrier : Association des Maires des Deux-Sèvres, 65 avenue de Limoges 79000 NIORT

• Les demandes d'inscription sont enregistrées par ordre d'arrivée et l'inscription définitive est confirmée au mois 10 jours avant la session.

• Toute formation commencée est due dans son intégralité.

• Une formation non annulée 10 jours avant sera facturée